



Je soussigné M. : **M. SALVATORE ZORODDU**

En ma qualité de : **Gerant**

Dûment habilité(e) à représenter la société : **EARL LES GLAIS**

Immatriculée au RCS de : **397 901 992**

Siret : **397 901 992 00024**

Autorise expressément SMART ELECTRICITE et TOUT FOURNISSEUR d'ENERGIE,

à demander et recevoir les données de consommation liées à mon/ mes sites de consommation raccordé(s) aux réseaux publics de distribution et/ ou de gaz dans le but de me proposer une offre commerciale.

N° de PDL :

- **3 000 258 096 3083**

-

-

J'accepte expressément que mes données soient conservées par SMART ELECTRICITE et TOUT FOURNISSEUR d'ENERGIE à des fins de gestion et d'archivage.

Cette autorisation de collecte des données est OBLIGATOIRE et n'engage AUCUN CONTRAT ni engagement, ni aucun frais.

Le : **24 / 11 / 2022**

Signature et Tampon

EARL LES GLAIS

33 rue de Bellegarde

30300 JONQUIERES ST VINCENT

04 66 74 46 11 step.zoroddu@orange.fr

siret 397 901 992 00024



09 22 2003 1/4
TIPCA SAB le 26/09/22



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 

218016 30984 7763

1/2 1 28
MAJOREL62



FLX25800237501802-07RSD002

EARL DES GLAIS
EARL LES GLAIS
33 RUE DE BELLEGARDE
30300 JONQUIERES ST VINCENT

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 9997503844
Compte commercial : 1-1CWAO0X

Votre contrat
Offre électricité : Contrat Estivia

Nom du client
EARL LES GLAIS

Lieu de consommation
Référence acheminement : 30002580969083
MAS D'ALOU POSTE GRANGIER
13150 TARASCON

Facture du 16/09/2022 n° 10157121901



Electricité

Montant Hors TVA	174,77 €
Montant TVA (payée sur les débits)	34,95 €
Facture TTC	209,72 €

Montant total à payer (TTC) 209,72 €

à régler avant le 03/10/2022

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/10/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Pour toujours mieux répondre à vos besoins, nos coordonnées évoluent : nouvelle adresse e-mail, nouveau numéro de téléphone (service gratuit + prix d'un appel) et nouvelle adresse postale. Retrouvez les au recto de cette facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.



EARL LES GLAIS

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 16/09/2022 n° 10157121901

Données contrat

Contrat Estivia

Réf. de votre contrat 1-CWAO1A

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 01/01/2016

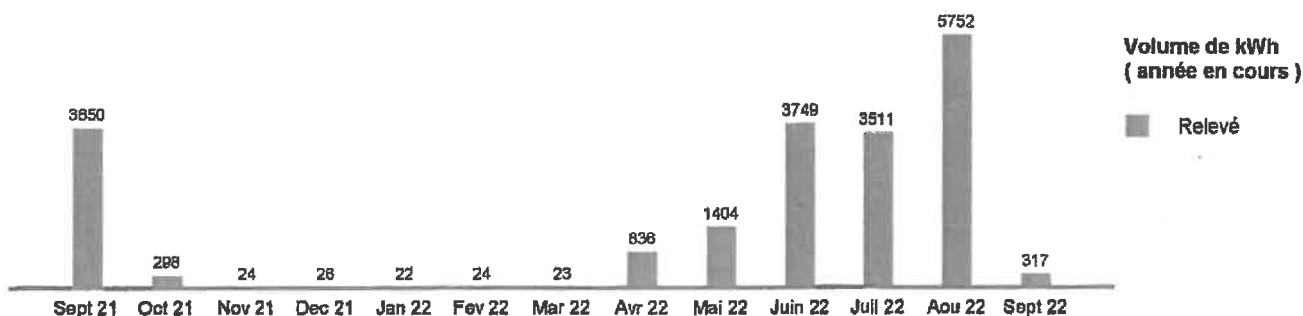
Venant à échéance le 30/12/2022

Données Point de Livraison

MAS D'ALOUÉ POSTE GRANGIER 13150 TARASCON

Réf Acheminement Electricité : 30002580969083

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				58,81 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/09/2022 au 30/09/2022	40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 317 kWh	Prix unitaire HT	17,98 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/08/2022 au 14/09/2022	278 kWh	6,101 c€/kWh	16,96 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/08/2022 au 14/09/2022	39 kWh	2,616 c€/kWh	1,02 €	20,00 %
Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				95,66 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/08/2022 au 13/09/2022			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/08/2022 au 14/09/2022	31.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/09/2022 au 14/10/2022	30.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/08/2022 au 13/09/2022			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/08/2022 au 14/09/2022	31.000 p.j	65,82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/09/2022 au 14/10/2022	30.000 p.j	65,82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/08/2022 au 13/09/2022	PS pondérée : 48 kW		-50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/08/2022 au 14/09/2022	1488.000 kW	3,51 c€/kW	52,28 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/09/2022 au 14/10/2022	1440.000 kW	3,51 c€/kW	50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/08/2022 au 14/09/2022	0.000 kWh	5,28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/08/2022 au 14/09/2022	0.000 kWh	3,64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/08/2022 au 14/09/2022	278.000 kWh	2,28 c€/kWh	6,34 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/08/2022 au 14/09/2022	39.000 kWh	1,73 c€/kWh	0,67 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/08/2022 au 14/09/2022	0.000 h	1052,00 c€/h	0,00 €	20,00 %



EARL LES GLAIS

Détail de votre facture du 16/09/2022 n° 10157121901

Données contrat

Contrat Estivia
Réf. de votre contrat 1-1CWA01A
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 30/12/2022

Données Point de Livraison

MAS D'ALOUÉ POSTE GRANGIER 13150 TARASCON
Réf Acheminement Electricité : 30002580969083

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				Taux de TVA	
				INCLUS	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				20,30 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période du 15/08/2022 au 14/09/2022	Assiette 317 kWh	Prix unitaire HorsTVA 0,05000 €/kWh	0,16 €	Taux de TVA 20,00 %
Taxe Communale sur la Consommation Finale Electricité	du 15/08/2022 au 14/09/2022	317 kWh	0,22100 €/kWh	0,70 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/08/2022 au 15/09/2022	88 65	21,93 %	19 44 €	20 00 %
Total Hors TVA pour ce site				174,77 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				34,95 €	
TVA à 20,00%				174,77 €	
Total TTC pour ce site				209,72 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536349605 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 48

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	48
Opérateur Heures creuses hiver	48
Opérateur Heures pleines été	48
Opérateur Heures creuses été	48

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	1116 le 15/08/2022	1116 le 14/09/2022
Heures Creuses Hiver	200 le 15/08/2022	200 le 14/09/2022
Heures Pleines Été	59465 le 15/08/2022	59743 le 14/09/2022
Heures Creuses Été	14281 le 15/08/2022	14320 le 14/09/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 15/08/2022 au 14/09/2022 : Heures Pleines Hiver	0
du 15/08/2022 au 14/09/2022 : Heures Creuses Hiver	0
du 15/08/2022 au 14/09/2022 : Heures Pleines Été	21
du 15/08/2022 au 14/09/2022 : Heures Creuses Été	20

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Trouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par Internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L.122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Régime 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Régime 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 88,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Régime 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr